La feuille d'information sur l'eau potable

2024

Extrait du rapport annuel 2024 sur le prix et la qualité du service public Disponible en mairie de **Pezou**

SIAEP DE PEZOU – LOIR - REVEILLON

TERRITOIRE

2 123 habitants

Le service d'eau potable du SIAEP de PEZOU- LOIR – REVEILLON regroupe cinq communes :

- PEZOU
- LISLE
- LA CHAPELLE-ENCHERIE

- LIGNIÈRES
- RENAY

Le syndicat possède une interconnexion avec la commune de SAINT FIRMIN DES PRÈS afin de sécuriser l'approvisionnement en eau.

EXPLOITATION

Prestation de service Par SUEZ La société SUEZ assiste la collectivité et a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

Le syndicat garde la maîtrise de la facturation et la propriété des ouvrages.

L'eau est distribuée à 1 221 abonnés en 2024.

PRODUCTION

2 ressources 118 070 m³ prélevés Le syndicat possède deux ressources qui ont permis de prélever 118 070 m³ d'eau brute en 2024 :

- le forage F1 situé sur la commune de PEZOU et captant la nappe de la craie Séno-Turonienne et les sables du Cénomanien,
- le forage F2 situé sur la commune de PEZOU également et qui capte les sables du Cénomanien.

Le SIAEP de PEZOU – LOIR - REVEILLON n'a pas importé d'eau et a exporté 32 m³ durant l'exercice 2024.

DISTRIBUTION

Un réseau de 72,89 km 83 814 m³ consommés

En 2024, les abonnés ont consommé 83 814 m³, soit en moyenne **188,07 litres par abonné et par jour**.

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement hydraulique du réseau est de 75,29 % en 2024.

OUALITE

Conforme

Les ressources en eau et leurs périmètres de protection sont déclarés d'Utilité Publique par arrêtés préfectoraux du 23 janvier 2007.

Le bilan fourni par l'ARS indique que l'eau du syndicat **est conforme** aux valeurs limites règlementaires.

PRIX

398,77 € pour 120 m³ Soit 3,32 € /m³ Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m³ consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m³ payera, en 2025, 398,77 € TTC, avec une augmentation de 9,58% par rapport à 2024.

Sur ce montant, 87% reviennent à la collectivité pour les investissements, l'entretien et le fonctionnement (à travers le prestataire) et les taxes et redevances s'élèvent à 13%.